



Inscription

NOM	
Prénom	
Adresse	
Mail	
Date de naissance	
No AVS	
Représentant légal (si mineur)	
Téléphone fixe	
No de Natel 1. No de Natel 2.	
Groupe <i>entourez ce qui convient</i>	Parents-enfant, enfantines (1-2H), poussins (3-4H), minis (5-7H), cracks (8-11H), agrès, actives/actifs (dès sortie école), badminton
Autres communications	
Les bonnes pratiques	
☺ Le gymnaste peut participer à 3 leçons avant de s'engager dans la société.	
☺ Par son adhésion, le gymnaste s'engage à suivre de manière suivie les leçons de gymnastique.	
☺ Si cela n'est pas possible, il prévient sa/son monitrice/moniteur de son absence.	
☹ Les démissions doivent être faites par écrit avant le 15 décembre pour l'année suivante, sans cela la cotisation est due.	
☺ Chaque gymnaste doit avoir sa propre assurance accident. La société a une assurance qui couvre les frais non pris en charge. Pour plus de détails, merci de contacter la présidente.	
Ce bulletin d'inscription est à remettre au moniteur / à la monitrice du cours concerné.	
Merci	